

Parcours de professionnalisation des suppléants/DA du 2nd degré SEINE-ET-MARNE



Établissement d'enseignement supérieur

39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris

Tél : 01 44 39 45 90 – Mel : contact@isfec-idf.net – Site : www.isfecafarec.net

Code NAF : 8542Z – SIRET : 302 097 852 00024

Message de la directrice de l'ISFEC AFAREC

Avec Laurence TRICOT, adjointe et pilote du dispositif, et l'ensemble de l'équipe administrative et de formation de l'Institut, nous sommes heureux de vous accompagner vers le métier d'enseignant.

« Eduquer, passion d'espérance » est une conviction qui nous guide au quotidien, aussi bien pour accompagner les élèves que les adultes en formation. L'équipe constituée par Laurence Tricot est composée de formateurs experts qui pour un grand nombre d'entre eux sont également enseignants en responsabilité de classe. Ils vont vous transmettre les attendus du métier à partir des textes qui encadrent cette profession et ils vont travailler avec vous les gestes professionnels, les contenus d'enseignement et les postures éthiques, relationnelles et éducatives.

Les chefs d'établissement et les collègues avec qui vous travaillez chaque jour partagent avec vous le métier réel au cœur de la communauté éducative. Le cœur battant de l'Enseignement catholique est là : au cœur des établissements scolaires participant chacun à la mission commune.

L'ISFEC peut vous proposer également des parcours de formation et de préparation aux concours (MASTER MEEF, second concours interne pour le 1^{er} degré, CAER6PC pour le second degré)

Nous formons des vœux pour que vous puissiez trouver dans l'accompagnement au métier d'enseignant une voie de développement et d'avenir qui fasse sens pour chacun d'entre vous.

Marie-Anne LEDUBY

ISFEC AFAREC, UNE EQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

ISFEC AFAREC IdF		
39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net		
Directrice	LEDUBY Marie-Anne	ma.leduby@isfec-idf.net
Adjointe de direction (secteur entrée par l'emploi)	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Ingénieure numérique	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Documentaliste	ZIPPER Thomas	t.zipper@isfec-idf.net

LE PARCOURS DE FORMATION

Formation des stagiaires		
Responsable des parcours	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Responsable administrative	LAVOREL Marie-Anne	ma.lavorel@isfec-idf.net
Responsable numérique MOODLE	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Connaissance Projet EC	SAGNA Mimi	m.sagna@isfec-idf.net

79 HEURES DE FORMATION sur 4 ans

79 heures en présentiel, en distanciel synchrone et en distanciel asynchrone dans les locaux de l'ISFEC AFAREC.

Années	Nombre heures	Programmation	Contenus (à titre indicatif)
Année 1	20	1 parcours par DDEC en septembre 1 parcours par mois entre novembre et février	Prise en main des groupes classe. Outils pédagogiques et didactiques. Connaissance du projet de l'Enseignement catholique.
Année 2	20	1 parcours	Transposition didactique. Diversification pédagogique. Connaissance du développement de l'adolescent.
Année 3	15	1 parcours	Prise en compte de la diversité des élèves. Interdisciplinarité.
Année 3 ou 4	24	1 parcours	Accompagnement à l'écriture du dossier RAEP.

Le Père Laurent STALLA BOURDILLON est le prêtre accompagnateur de l'ISFEC AFAREC IdF.

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B10. Pour le contacter : lstalla@wanadoo.fr

TABLE DES MATIERES

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	5
DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	6
LE PARCOURS DE FORMATION	7
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	8
Année 1	8
Parcours de professionnalisation 1 du 1 ^{er} octobre 2022 au 23 novembre 2022	8
Parcours de professionnalisation 1 pour l'EPS	10
Parcours de professionnalisation 2 du 16 novembre 2022 au 06 avril 2023	11
Parcours de professionnalisation 2 pour l'EPS	13
Parcours de professionnalisation 3 le 12 avril 2023	14
Connaissances du projet de l'Enseignement catholique	15
Année 2	16
Parcours de professionnalisation hors EPS	16
Parcours de professionnalisation pour l'EPS	17
Année 3	18
Année 3 ou 4	19
Accompagnement à l'écriture d'un dossier RAEP	19
MOYENS PEDAGOGIQUES	21
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT	21
EVALUATION	21
POLITIQUE D'INCLUSION	22
INSCRIPTIONS	22

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le texte d'orientation intitulé « **Être professeur dans l'Enseignement catholique** », approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique le 6 juillet 2007, définit le rôle du professeur dans un établissement catholique d'enseignement et la manière dont les professeurs sont accueillis, formés et accompagnés. « Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'Enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

Les professeurs sont des passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité. Ils ont à développer chez leurs élèves l'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances. En conséquence, il est nécessaire de multiplier les approches pédagogiques et éducatives et de se référer à trois principes pour le rôle du professeur :

- Donner du sens aux apprentissages scolaires ;
- Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne ;
- Construire du lien social.

Les professeurs sont membres d'une communauté éducative. « Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. »

Chaque enseignant prend connaissance et participe au projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. « La proposition explicite de la foi chrétienne, [...] relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. »

Les professeurs sont dans un établissement associé à l'Etat. « L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'indispensable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique.

Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'Enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'Enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre. »

DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC AFAREC IdF.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif.

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

LE PARCOURS DE FORMATION

Ce parcours a pour objectif de développer les compétences professionnelles des entrants dans le métier d'enseignants selon les 5 axes suivants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Etre enseignant, identité professionnelle et positionnement relationnel

1.2 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES A SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

3.1 : La relation à l'élève et au groupe classe

3.2 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative

AXE 4 MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE

4.1 : Contenus disciplinaires et programmes

4.2 : Didactique disciplinaire

AXE 5 GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE

5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques

5.2 : Planification de son enseignement et évaluation

5.3 : Pratiques professionnelles aux étapes clés

5.4 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Education inclusive

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Année 1

Parcours de professionnalisation 1 du 01 octobre 2022 au 23 novembre 2022

Public : néo suppléants/DA en poste depuis la rentrée des classes et n'ayant bénéficié d'aucune formation.

Session en distanciel synchrone

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Session 1 Samedi 01 octobre	9h30-12h30 Distanciel synchrone	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : - Prendre connaissance du référentiel métier ; - Repérer des appuis au sein de l'établissement.	CC14, P3
		3.1 3.2	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol...	P1, P3, P4

Session dans les locaux de la DDEC

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ²
Session 2 Mercredi 12 octobre	9h30-12h30	2.1 2.2	Présentation d'un établissement catholique : repérer le cadre d'exercice.	CC2
		3.2	Appartenir à la communauté éducative de son établissement.	CC1, CC2
		2.2	Connaître le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : situations à explorer.	CC6
	13h30-15h30	3.1	Accueillir les élèves. Assurer leur sécurité (plateaux techniques, laboratoires ...). Faire autorité. Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.4	Se doter de premiers repères sur la prise en compte de la diversité des élèves.	CC4

² [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines hors EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ³
Session 3 Lundi 24 octobre	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14, P3
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		3.1	Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages : la bienveillance éducative.	CC1, CC2, CC6
		5.1 5.2	Connaitre et utiliser les programmes. Construire des séquences, des séances.	P1, P3
	13h30-15h30	4.1 4.2	Ritualiser les séances.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités.	P3, P4
Session 4 Mardi 25 octobre	9h30-12h30	5.3	Identifier quelques passages à risques, gestes professionnels : - Présenter une situation d'apprentissage en particulier : transmettre des consignes ; - Maintenir les élèves dans l'activité.	P1, P2, P3, P4
		5.2	Diversifier son enseignement avec le travail de groupe.	CC14, P3, P4
	13h30-15h30	4.1 4.2	Préparer des activités (éventuellement pour du distanciel) au sein de séquence ; Penser et construire des traces écrites adaptées.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2	Evaluer les progrès des élèves, écrire une appréciation.	P1, P2, P5
		1. 2	Utiliser des outils numériques.	CC9
Session 5 Mercredi 23 novembre	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

³ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Session dans l'établissement Jeanne d'Arc à Brétigny-sur-Orge pour les suppléants et DA en EPS

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁴
Session 3 et 4 Mardi 18 octobre Et Jeudi 20 octobre	8h30-11h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		4.1 4.2	Maîtriser les contenus disciplinaires : apports sur les APSA .	P1, P3, P4
	13h30-16h	5.1 5.3	Observer des groupes d'élèves à partir d'axes d'observation co-construits.	P1, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités : déterminer avec la formatrice des axes de travail individualisés.	P3, P4, CC14
Session 5 Jeudi 24 novembre	17h-18h Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté : analyse réflexive sur sa pratique didactique en comparaison avec celles d'enseignants de niveaux d'expertise différents. Mutualiser avec les autres formés. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

⁴ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Parcours de professionnalisation 2 du 16 novembre 2022 au 06 avril 2023

Public : néo suppléants n'ayant bénéficié d'aucune formation.

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines dont EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁵
Session 1 Mercredi 16 novembre Ou 14 décembre Ou 11 janvier Ou 15 février	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : - Prendre connaissance du référentiel métier ; - Repérer des appuis au sein de l'établissement.	CC14
		2.1 2.2	Présentation d'un établissement catholique : repérer le cadre d'exercice.	CC2
		3.2	Appartenir à la communauté éducative de son établissement.	CC1, CC2
		2.2	Connaître le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : situations à explorer.	CC6
	13h30-16h30	3.1	Accueillir les élèves. Faire autorité. Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.4	Se doter de premiers repères sur la prise en compte de la diversité des élèves.	CC4
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol...	P1, P3, P4

⁵ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines hors EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Session 2 Lundi 20 février	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		3.1	Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages : la bienveillance éducative ; Assurer la sécurité des élèves.	CC1, CC2, CC6
		5.1 5.2	Connaitre et utiliser les programmes. Construire des séquences, des séances.	P1, P3
	13h30-16h30	4.1 4.2	Ritualiser les séances.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités.	P3, P4
Session 3 Mardi 21 février	9h30-12h30	5.3	Identifier quelques passages à risques, gestes professionnels : - Présenter une situation d'apprentissage en particulier : transmettre des consignes ; - Maintenir les élèves dans l'activité.	P1, P2, P3, P4
		5.2	Diversifier son enseignement avec le travail de groupe.	CC14, P3, P4
	13h30-16h30	4.1 4.2	Préparer des activités (éventuellement pour du distanciel) au sein de séquence. Penser et construire des traces écrites adaptées.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2	Evaluer les progrès des élèves, écrire une appréciation.	CC5, P1, P2, P5
		1. 2	Utiliser des outils numériques.	CC9
Session 4 Mercredi 22 mars	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

Session dans l'établissement Jeanne d'Arc à Brétigny-sur-Orge pour les suppléants et DA en EPS

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Session 2 et 3 Mardi 21 mars Et Jeudi 23 mars	8h30-11h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		4.1 4.2	Maîtriser les contenus disciplinaires : apports sur les APSA.	P1, P3, P4
	13h30-16h	5.1 5.3	Observer des groupes d'élèves à partir d'axes d'observation co-construits.	P1, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités : déterminer avec la formatrice des axes de travail individualisés.	P3, P4, CC14
Session 4 Jeudi 06 avril	17h-18h Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté : analyse réflexive sur sa pratique didactique en comparaison avec celles d'enseignants de niveaux d'expertise différents. Mutualiser avec les autres formés. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

Parcours de professionnalisation 3 : le 12 avril 2023

Public : néo suppléants n'ayant bénéficié d'aucune formation.

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Mercredi 12 avril	9h30- 12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : - Prendre connaissance du référentiel métier ; - Repérer des appuis au sein de l'établissement.	CC14
		2.1 2.2	Présentation d'un établissement catholique : repérer le cadre d'exercice.	CC2
		3.2	Appartenir à la communauté éducative de son établissement.	CC1, CC2
		2.2	Connaître le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : situations à explorer.	CC6
	13h30- 16h30	3.1	Accueillir les élèves. Faire autorité. Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.4	Se doter de premiers repères sur la prise en compte de la diversité des élèves.	CC4
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol...	P1, P3, P4

Connaissance du Projet de l'Enseignement catholique

Public : suppléants qui ont bénéficié du pré-accord collégial et devant participer aux formations sur la connaissance de l'Enseignement catholique, formations assurées par le père Laurent STALLA BOURDILLON.

Les modules développent l'axe 2.1 du parcours et les compétences CC1, CC6 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

1 seul module à choisir :

	Conférence 1	Conférence 2
LIEU	ISFEC IDF	ISFEC IDF
MODULE 1 Fin septembre/ début octobre	Mardi 20 septembre 17h30 / 19h45	Mercredi 5 octobre 17h30 / 19h45
MODULE 2 Novembre	Mardi 8 novembre 17h30 / 19h45	Mercredi 16 novembre 17h30 / 19h45
MODULE 3 Décembre	Mercredi 30 novembre 17h30 / 19h45	Mardi 13 décembre 17h30 / 19h45
MODULE 4 Janvier	Mardi 10 janvier 17h30 / 19h45	Mercredi 25 janvier 17h30 / 19h45
MODULE 5 Février	Mardi 31 janvier 17h30 / 19h45	Mercredi 15 février 17h30 / 19h45
MODULE 6 Mars	Mercredi 8 mars 17h30 / 19h45	Mercredi 22 mars 17h30 / 19h45
MODULE 7 Avril	Lundi 3 avril 17h30 / 19h45	Jeudi 20 avril 17h30 / 19h45
MODULE 8 Avril / Mai	Mercredi 19 avril 17h30 / 19h45	Mercredi 10 Mai 17h30 / 19h45
MODULE 9 Juin	Mercredi 31 mai 17h30 / 19h45	Mercredi 14 juin 17h30 / 19h45

Année 2

Parcours de professionnalisation du 22 octobre 2022 au 15 décembre 2022

Public : suppléants/ délégués auxiliaires ayant participé à l'un des trois parcours de l'année 1 ou ayant plus d'un an d'exercice sans aucune formation

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines hors EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Samedi 22 octobre	9h30-12h30	1.1	Faire un point sur la construction de son identité professionnelle.	CC14
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
	13h30-15H30	5.2 5.3 5.4	Approfondir la construction d'une séquence pour établir une progression pédagogique.	P1, P2, P3, P4, P5
		4.1 4.2	Développer des connaissances didactiques.	P1, P2, P3, P5
		1.2	Utiliser la plateforme de la formation.	CC9
	Samedi 12 décembre	9h30-12h30 Distanciel synchrone	5.1	Développer des connaissances sur le développement de l'adolescent (cognitif, social, culturel, psychologique).
Samedi 21 janvier	9h30-12h30	4.1 4.2	Préparer et animer des séances en variant les approches pédagogiques.	P1, P2, P3, P4, P5
	13h30-16h30	5.1 5.2 5.4	Organiser son enseignement en favorisant le travail entre élèves et en prenant en compte la diversité des élèves.	CC4, P3, P4
Mercredi 08 février	17h-19h Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse. Mutualiser avec les autres formés. Faire le bilan de la formation.	CC10, CC14

Session dans l'établissement Jeanne d'Arc à Brétigny-sur-Orge pour les suppléants et DA en EPS

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Samedi 22 octobre	9h30-11h Distanciel synchrone	1.1	Faire un point sur la construction de son identité professionnelle.	CC14
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré, à sa pratique en ce début d'année.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.2	Choisir l'APSA à mettre en œuvre avec un groupe d'élèves lors de la session suivante en établissement.	P1, P3
Lundi 14 novembre	8h30-11h30	5.1 5.3	Construire et/ou utiliser des grilles d'observation.	P1, P3, P4, P5
		4.1 4.2	Maîtriser les contenus disciplinaires : apports sur les APSA.	P1, P3, P4
Et	13h30-16h30	5.1 5.3	Observer et ou animer un APSA avec un groupe d'élèves.	P1, P3, P4, P5
Mardi 15 novembre		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités : déterminer avec la formatrice des axes de travail individualisés.	P3, P4, CC14
Jeudi 15 décembre	17h-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté : analyse réflexive sur sa pratique didactique en comparaison avec celles d'enseignants de niveaux d'expertise différents. Mutualiser avec les autres formés. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

Année 3

Parcours de professionnalisation du 11 janvier 2023 au 12 avril 2023

Public : suppléants/ délégués auxiliaires ayant participé au parcours de l'année 2

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Mercredi 11 janvier	9h30-12h30 13h30-15h30	2.1 2.2	Se doter de repères sur les enjeux de l'Education inclusive.	CC1, CC3, CC5, CC14
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.4	Se doter de repères sur l'adaptation la différenciation pédagogique.	CC3, CC4, P4
		4.1 4.2	Elaborer une situation prenant en compte la diversité des élèves.	P1, P2, P3, P4, P5
		1.2	Utiliser la plateforme de la formation .	CC9
Mercredi 15 février	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter une séance différenciée et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse. Proposer des pistes d'amélioration et la prise en compte sur la séance suivante. Mutualiser avec les autres formés.	CC10, CC14
Mercredi 15 mars	9h30-12h30	5.3	A partir de la présentation de situations professionnelles emblématiques autour de projets interdisciplinaires : - Se doter de repères, d'outils ; - Analyser des projets.	CC10, CC11
	13h30-15h30	5.2	Planifier son enseignement : - Imaginer et construire un projet réalisable dans l'établissement d'exercice.	P1, P4
Mercredi 12 avril	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter une séance différenciée et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse. Proposer des pistes d'amélioration et la prise en compte sur la séance suivante. Mutualiser avec les autres formés.	P3, CC10, CC14

Année 3 ou 4

Accompagnement à l'écriture d'un dossier RAEP

Public : suppléants/délégués auxiliaires ayant participé aux différents parcours et étant éligibles au second concours interne.

La formation sera construite au printemps 2023. Voici un planning indicatif :

1. Interdisciplinaire

Jour 1, début juillet 2023 : 9h30-12h30, 13h30-16h30

- Rappeler le **dispositif** pour qu'il soit clair pour le candidat.
- Présenter **l'épreuve** (BO, attendus formels, structure, dates officielles, critères administratifs et professionnels).
- Concilier **les consignes** parfois contradictoires entre les I.O., les rapports de jury et les notes de commentaires qui diffèrent selon les disciplines.
- Engager la réflexion sur la partie 1 du dossier.
- Mise en activité d'une structuration de la partie 1.
- Inciter aux regards des informations de la journée à préparer la séquence didactique exposée dans le dossier.

0. Intersession : séance inaugurale et diagnostique du distanciel synchrone (2h)

- Accueil du groupe suivi par le référent à distance pour connaître et se connaître dans le suivi ;
- Prise de contact par groupe avec Formateur de l'Accompagnement ;
- Évaluation diagnostique.

0. Didactique

Jour 2, samedi mi- septembre 2023 : 9h30-12h30, 13h30-16h30

1^{ère} demi-journée :

- Lire les points saillants des **rapports et commentaires de jury** de sa discipline pour attirer l'attention du candidat sur les attendus propres à sa discipline.
- Rappeler **les B.O. et programmes de sa didactique** pour que le candidat ne soit pas hors sujet en fonction du niveau de classe retenu (vigilance sur le socle, l'évaluation par compétence et la réforme pour le collège et éventuellement les modifications récentes afférentes à la discipline).

2^{ème} demi-journée :

- Revoir en fonction des besoins la formation d'une **séquence didactique** (objectifs, compétences, activités, supports, évaluations).
- Guider le candidat dans sa réflexion sur sa **pratique pédagogique** et sur son parcours professionnel (et non de le former à la didactique).

0. Didactique**Jour 3, samedi début octobre 2023 : 9h30-12h30, 13h30-16h30****1^{ère} demi-journée :**

- Faire **problématiser** le dossier partie 2.
- Lancer **l'écriture** de la partie 2.

2^{ème} demi-journée :

- Mutualiser à l'oral le travail de la matinée pour dégager des **critères de réussite**, des appuis et des éléments à éviter.
- Proposer des exemples anonymes voire corrigés de dossiers pour une **étude critique** et initier les candidats à la réception d'une production écrite.

0. Didactique Histoire/Géographie et Espagnol**Accompagnement, samedi mi-octobre 2023 (3h en distanciel synchrone)****1^{ère} demi-journée en histoire/géographie**

- Les attendus scientifiques en amont
- Leur insertion dans la séquence proposée
- Mutualiser des situations innovantes sur des documents sources à titre d'exemples

1^{ère} demi-journée en Espagnol :

- Connaissance du système éducatif français
- Place de l'enseignement des langues LVB, LVC au collège lycée
- Mettre en place des activités en cohérence avec un objectif repéré et des compétences élèves à développer

0. Interdisciplinaire, ateliers d'écriture**Jour 4, début novembre 2023 : 9h30-12h30, 13h30-16h30**

- Relire, réécrire, produire un écrit au sein d'ateliers d'écriture

0. Séance de clôture et d'évaluation de l'accompagnement distanciel début novembre

- Bilan de la formation et derniers conseils avant le rendu ;
- Informations sur l'admissibilité et l'après dispositif ;
- Évaluation sommative des stagiaires du dispositif et des formateurs du suivi des stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques au travers de lectures, d'analyses, d'échanges, de courtes vidéos le tout dans une démarche active de tous ;
- Appropriation individuelle, travaux de groupes, co-construction d'outils, mutualisation des productions, exposés des stagiaires ;
- Expérimentations lors des intersessions ;
- Mutualisation et analyse des expériences menées pendant les intersessions ;
- Auto-évaluation durant les phases de la formation avec feedback des formateurs ;
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme isfecafarec-adistance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, isfecafarec-adistance, favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateur, la plateforme isfecafarec-adistance est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires.

L'évaluation des acquis des compétences développées se réalise par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Fiche individuelle d'évaluation en fin de stage

Feuille de présence (ISFEC), transmise également à la DDEC dont dépend le suppléant

Attestation de formation (ISFEC)

POLITIQUE D'INCLUSION

Les locaux de l'ISFEC AFAREC IdF sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap : Mme Laurence TRICOT – referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

Parcours de professionnalisation des suppléants et DA 2D	Dates début formation	ID https://www.formiris.org/	Date de clôture des inscriptions
<i>Public visé : néo suppléants ou néo délégués auxiliaires en poste depuis la rentrée des classes et n'ayant bénéficié d'aucune formation.</i>			
Année 1 Débuter en septembre 2022, Seine et Marne	01/10/2022	IDF-2022-01307	24/09/2022
Année 1 EPS	01/10/2022	<i>Inscription effectuée par FORMIRIS</i>	24/09/2022
<i>Public visé : néo suppléants/délégués auxiliaires en poste et n'ayant bénéficié d'aucune formation. Choix d'un seul des parcours suivants :</i>			
Année 1 Toutes disciplines dont EPS Parcours de novembre	16/11/2022	<i>A venir</i>	09/11/2022
Année 1 Toutes disciplines dont EPS Parcours de décembre	14/12/2022	<i>A venir</i>	07/12/2022
Année 1 Toutes disciplines dont EPS Parcours de janvier	11/01/2023	<i>A venir</i>	04/01/2023
Année 1 Toutes disciplines dont EPS Parcours de février	15/02/2022	<i>A venir</i>	08/02/2023
Année 1 EPS	21/03/2022	<i>Inscription effectuée par FORMIRIS</i>	-
Boîte à outils d'avril	12/04/2023	<i>A venir</i>	05/04/2023

<i>Public : suppléants/délégués auxiliaires ayant participé à l'un des trois parcours de l'année 1 ou ayant plus d'un an d'exercice sans aucune formation</i>			
Année 2 hors EPS Consolider sa pratique	22/10/2022	IDF-2022-01139	15/10/2022
Année 2 EPS	22/10/2022	<i>Inscription effectuée par FORMIRIS</i>	15/10/2022
<i>Public : suppléant/ délégués auxiliaires ayant participé au parcours de l'année 2</i>			
Année 3 En route vers le concours	11/01/2023	IDF-2022-01140	04/01/2023
<i>Public : suppléants/délégués auxiliaires éligibles au concours interne CAER-PC</i>			
Accompagnement à l'écriture d'un dossier RAEP	Juillet 2023	<i>A venir</i>	7 jours avant la date de début